

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 27 octobre 2017	N° 2017-657

Convocation du 20 octobre 2017

Aujourd'hui vendredi 27 octobre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Maribel BERNARD
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
M. Stéphan DELAUX à M. Didier CAZABONNE
Mme Michèle FAORO à M. Jean TOUZEAU
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Max GUICHARD
Mme Magali FRONZES à M. Nicolas BRUGERE
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Brigitte COLLET
M. Michel POIGNONEC à M. Benoît RAUTUREAU
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Arielle PIAZZA

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h33
M. Michel HERITIE à Mme DE FRANCOIS à partir de 11h42
M. Alain TURBY à M. Franck RAYNAL à partir de 12h07
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h15
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU à partir de 10h30 et jusqu'à 11h30
M. Yohan DAVID à M. Marik FETOUH à partir de 12h10
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID jusqu'à 12h10 et à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h10
M. Gérard DUBOS à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h08
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Philippe FRAILE MARTIN jusqu'à 11h15
M. Pierre HURMIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE jusqu'à 10h50
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 10h31
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART à partir de 10h35
M. Alain CAZABONNE à M. Daniel HICKEL à partir de 11h55
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kevin SUBRENAT à partir de 11h45
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h05
M. Alain SYLVESTRE à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 11h56
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h35

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 octobre 2017	Délibération
	Direction générale des Territoires Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Sud	N° 2017-657

Talence - Opération de requalification de la rue Peydavant (de la rue Pacaris à l'avenue du Maréchal Leclerc) - Projet de voirie - Octobre 2017 - Confirmation de décision de faire - Approbation - Décision - Autorisation

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2015/0332 du Conseil de Bordeaux Métropole en date du 26 juin 2015, les élus ont autorisé la signature des contrats de co-développement 2015-2017.

Depuis, l'avancement des projets permet de proposer la validation des jalons successifs concernant le projet de voirie ci-après (cf fiche jointe en annexe).

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N°FICHE ACTION
TALENCE : Requalification de la rue Peydavant (de la rue Pacaris à l'avenue du Maréchal Leclerc)	Confirmation de décision de faire	2 000 000 €	Budget principal Chapitre 23 Fonction 844 23151	C035220039

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,
VU la délibération n°2015/0332 du 26 juin 2015 approuvant les contrats de co-développement 2015-2017,
VU la fiche projet mise à la disposition des élus métropolitains,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ce projet fait l'objet d'avancement programmé des études,

DECIDE

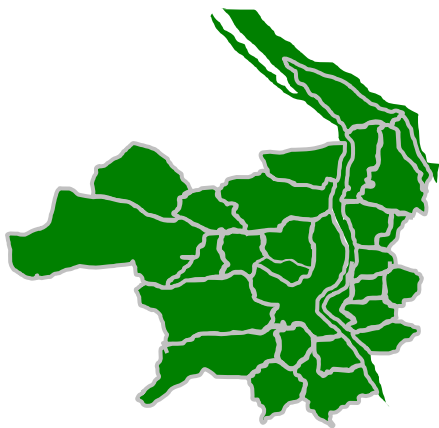
Article unique : l'ajustement pour ce projet avec la planification financière est approuvé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 octobre 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 NOVEMBRE 2017 PUBLIÉ LE : 8 NOVEMBRE 2017	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Patrick PUJOL
--	---

CONTRAT DE CODEVELOPPEMENT



Commune de TALENCE

**Rue Peydavant
Codev 3 : fiche action n°5
Code Codev : C035220039**

**Requalification de la rue Peydavant
De la rue Pacaris à l'avenue du Maréchal Leclerc**

CDF : octobre 2017



ELEMENTS DE PROGRAMME :

L'opération consiste à réaménager l'ensemble de l'axe compris entre la rue de Pacaris et l'avenue Leclerc.

Nature des travaux :

L'ensemble des trottoirs sera mis aux normes Personne à mobilité réduite et l'ensemble des traversées piétonnes sera mis en conformité.

Le dispositif ralentisseur actuellement au droit de la rue Mégret sera refait.

De manière générale les circulations piétonnes seront sécurisées, avec la recherche d'une réduction des vitesses pratiquées, sans pénaliser la vitesse commerciale des bus.

La liaison cyclable continue s'établira dans les deux sens de circulation par la création de 2 bandes cyclables bilatérales de largeur variant entre 1.25 m et 1.50 m. Elle se prolongera sur l'avenue du Maréchal Leclerc en amenant les bandes cyclables existantes jusqu'au giratoire.

Le stationnement existant sera restitué voire augmenté si possible, notamment devant la crèche « Mimosa », où 5 places de stationnement en bataille seront créées. De plus une place de stationnement pour handicapés sera créée au droit du n° 167.

Les emprises existantes seront exploitées afin de réduire au minimum les acquisitions foncières.

La possibilité de mettre en place des bacs enterrés pour la collecte du verre sera étudiée finement en fonction de l'encombrement du sous-sol.

En préalable aux aménagements de voirie, un collecteur d'assainissement d'une longueur approximative de 120m sera posé à partir du réseau existant place Peydavant, en direction de la rue Pacaris.

La maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement sera confiée au Cabinet Merlin.

La maîtrise d'œuvre des travaux de voirie sera assurée par le Pôle territorial sud.

EQUIPE PROJET

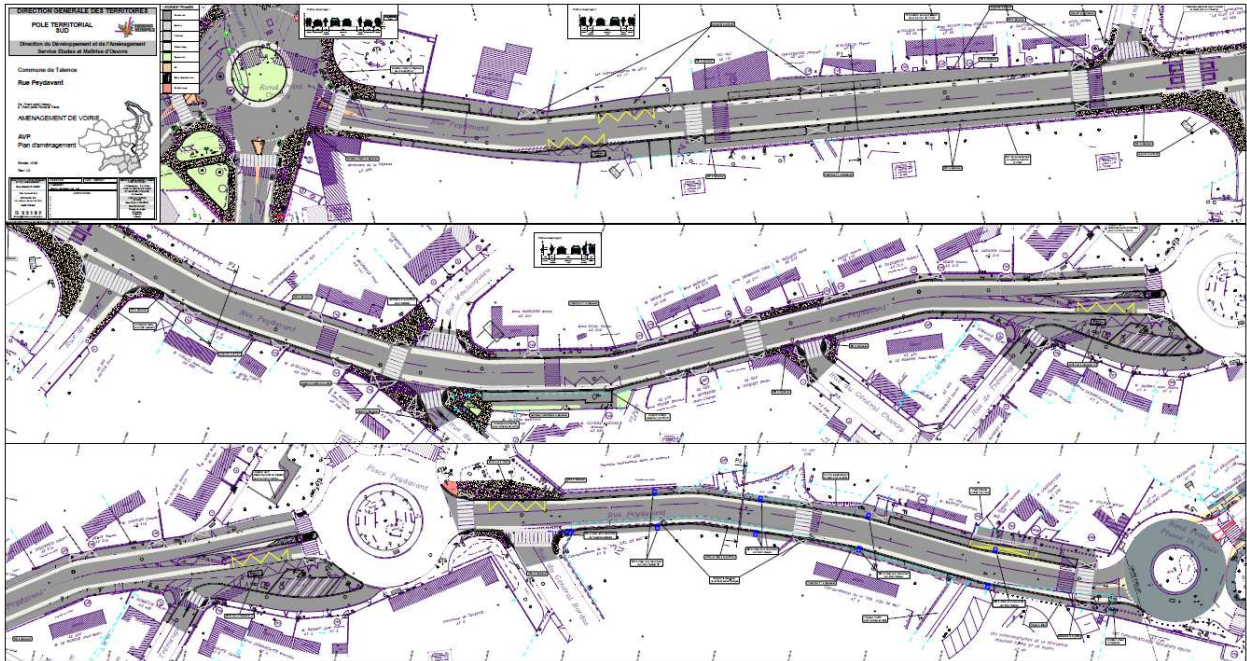
C. Delpeyroux
E. Le Bras
D. Dantan
L. Haute

ESTIMATION DE L'OPERATION : 2 000 000,00 € TTC

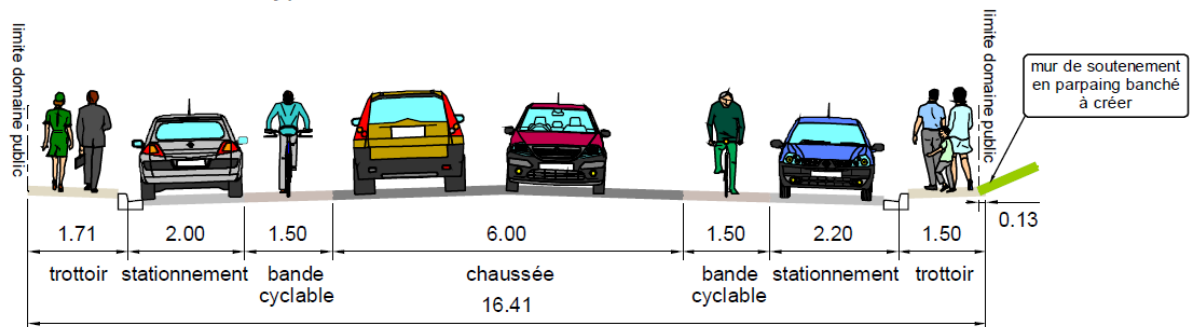
Imputation Budgétaire : 23 - 2315 - 844

Opération : 05P060O004 - Aménagements voirie intercommunale (PT Sud)

PLAN DU PROJET :



Profil en travers type 1



Profil en travers type 2

